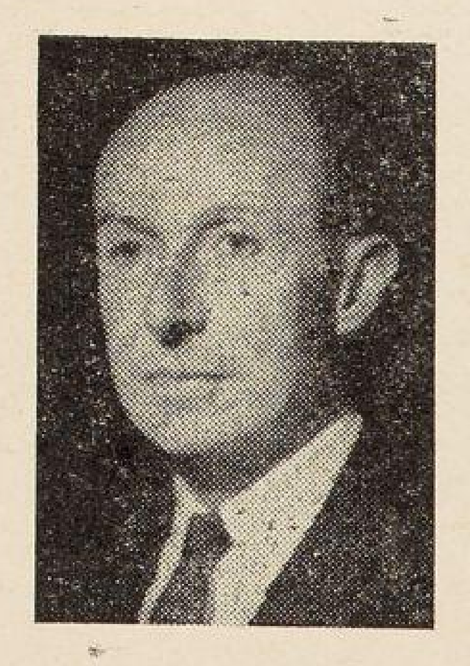


Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le Général de Gaulle vient de rétablir le scrutin d'arrondissement pour limiter l'influence néfaste des partis qui ont conduit la France au bord de l'abîme.

« OUI » au Référendum, c'est « OUI » pour écarter ceux qui, tout en invoquant le patronage du Général de Gaulle, n'ont cessé de profiter du système au détriment de la France.

N'ayant jamais appartenu à aucune formation politique, j'ai cru devoir aujourd'hui rompre le silence en répondant à l'appel de mes amis.

Mon activité passée, les mandats que j'ai remplis, et qui m'avaient été confiés par les suffrages toujours accrus des électeurs de l'arrondissement de Bayeux, sont pour moi une caution.

Je ne vous ai jamais fait de vaines promesses, et ne commencerai pas aujourd'hui.

Mon programme peut se résumer en quelques mots :

— Soutenir celui qui a sauvé la France et les territoires d'Outre-Mer, hâtant ainsi le retour de nos fils.

— Défendre les intérêts de notre pays, de notre région, de nos familles, intérêts basés sur la prospérité de l'agriculture.

— Favoriser toute politique d'entente européenne, seule capable de maintenir la paix.

DUC D'HARCOURT

Ancien Député de l'Arrondissement de Bayeux
Président du Comice Agricole de Trévières
Président du Syndicat d'Electrification de Maisons
Président d'Honneur de la Société des Courses de Bayeux

CANDIDAT SANS APPARTENANCE POLITIQUE

Remplaçant Eventuel

FERNAND VAUTIER

Conseiller Général de Trévières
Maire de Maisons

Imp. Jéhanne, Bayeux 11-58